

Les concepts reliés à l'écrit

Pour apprendre à lire et à écrire, l'enfant doit se familiariser avec le code alphabétique de la langue française. Ce document explique plusieurs concepts associés à cet apprentissage.

Des définitions

Un phonème, c'est la plus petite unité sonore de la langue. Par exemple dans les mots « papa », « bateau » ou « poupée », il y a 4 phonèmes. Lors de l'enseignement de la lecture et de l'écriture, il est plus fréquent d'utiliser le mot « **son** » que le mot « **phonème** ». À l'écrit, le **phonème** est transcrit par un **graphème**.

Un graphème, c'est une unité de base à l'écrit. Il se compose d'une lettre (ou d'un groupe de lettres) qui est associée à un **son**. Par exemple, ces trois graphèmes « o », « au », « eau » forment le même son /o/; le graphème « b » fait le son /b/ et le graphème « ph » fait le son /f/.

Un graphème complexe est composé d'un groupe de lettres qui est associé à un **son**. Parfois, pour faire découvrir les **graphèmes complexes**, les enseignants utilisent le terme « **boîtes de son** ». Par exemple, « ai », « on », « ou », « ein » sont des graphèmes complexes.

À ne pas oublier...

Il y a une différence entre le nom et le son d'une lettre! Lorsque nous chantons la comptine de l'alphabet, nous récitons le **nom** des lettres. Le **son** d'une lettre (ou d'un graphème), quant à lui, correspond à **sa principale unité sonore**. Par exemple, dans *gilet* et *gomme*, les deux mots commencent par la lettre « g », mais cette lettre renvoie à deux sons différents.

En français, il existe des **sons** (phonèmes) qui se ressemblent. Parfois, les enfants peuvent les confondre. Voici les **paires de sons** les plus fréquemment confondus: /b/ et /p/; /d/ et /t/; /v/ et /f/; /g/ et /k/; /z/ et /s/; /j/ et /ch/.

Pour bien les discriminer, mettez votre main sur votre gorge et comparez les vibrations des cordes vocales pour chacun des sons de la paire. Le **son** de la paire mis en caractère gras *vibre*, tandis que l'autre ne vibre pas. Cette variation est moins perceptible lorsque les mots sont prononcés.

Une **syllabe** comporte au moins une voyelle et parfois elle est entourée de consonnes. La syllabe est un son ou un groupe de sons qu'on prononce en une seule émission de voix. Par exemple « tu », « blanc », « parc » et « or » sont des mots comportant une syllabe. Les mots « bateau », « école » ont deux syllabes.

Une **rime** est une partie d'une **syllabe**. Elle contient au minimum une voyelle et, le cas échéant, toutes les consonnes qui la suivent dans la syllabe. Par exemple, dans le mot « lac », la rime est « ac ». Pour jouer avec les rimes, en enseignement, l'enfant est amené à trouver des mots dont le dernier ou les derniers **sons** sont identiques. Par exemple, les mots « chat**on** et mout**on** » riment, car la dernière syllabe est la même («ton»). Les mots « sour**is** » et « lit » riment, car le dernier son entendu des mots est « i ».

